

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

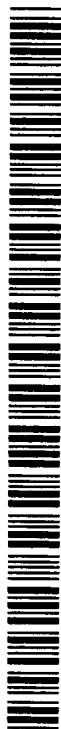
**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00588 Numéro SIREN : 480 676 519 Nom ou dénomination : A7 AGENCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2017 sous le numéro de dépôt 2734

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS



333499

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/002734**
n° de gestion : **2011B00588**
n° SIREN : **480 676 519 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 05/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A7 AGENCEMENT - Société à responsabilité limitée
Les Cedres ZA le Rivet 07100 Boulieu-les-annonay -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



333499

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : ZA LE RIVET		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 8 0 6 7 6 5 1 9 0 0 0 2 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2016	N-1 31/12/2015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA	REÇU le					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	05 JUL. 2017			
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		2 118	2 118	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		15 240	15 240	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AC	4 500	2 038	2 463	2 913
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	108 227	94 927	13 299	9 287
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	65 228	27 666	37 562	36 776
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE	70		70	70	
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	10 903		10 903	10 903	
TOTAL (II)		BJ	BK	206 285	126 749	79 537	75 188	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	90 665		90 665	67 256
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	10 000		10 000	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	424 679	2 620	422 060	377 805
		Autres créances (3)	BZ	CA	21 409		21 409	7 260
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	350 099		350 099	250 300
Disponibilités		CF	CG	29 393		29 393	86 870	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	12 507		12 507	16 798	
	TOTAL (III)	CJ	CK	938 752	2 620	936 133	806 289	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 145 038	129 368	1 015 669	881 477	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise A7 AGENCEMENT		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	436 520	409 092
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	255 420	177 428
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	702 940	597 520
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 549	8 879
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	6 200	6 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	146 632	128 313
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 382	125 349
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	30 966	15 216
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TO TAL (IV)	EC	312 729	283 957	
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 015 669	881 477	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	310 644	283 957
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 805 822	FH	8 970	FI	1 814 792	1 443 684	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 805 822	FK	8 970	FL	1 814 792	1 443 684	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 128	3 876	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 815 920	1 447 560
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	581 532	493 102	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(23 409)	(54 908)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	504 876	430 131	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 316	9 514	
	Salaires et traitements *					FY	277 178	237 742	
	Charges sociales (10)					FZ	88 112	71 913	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	16 204	14 711
							GB		
							GC	810	440
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		
Autres charges (12)									
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 456 619	1 202 645	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	359 301	244 914	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 258	3 316	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 258	3 316	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	567	603	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	567	603	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	691	2 713	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	359 992	247 627	

Désignation de l'entreprise A7 AGENCEMENT										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	6 908	103	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		2 917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	6 908	3 020	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 555	1 084	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 555	1 084	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5 353	1 936	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	109 925	72 135	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 824 086	1 453 896	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 568 666	1 276 468	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	255 420	177 428	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP	58 507	62 878	
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1 000	3 748	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires		A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REGULARISATIONS DIVERSES										1 375	6 908		
PENALITES ET AMENDES										180			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise A7 AGENCEMENT										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	17 358	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Com - posants	M2		KP	4 500	KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Com - posants	M3		KS	97 482	KT		KU	10 745
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	33 826	KW		KX	6 333
		Matériel de transport *				KY	11 720	KZ		LA	3 475
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 874	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	157 403	LO		LP	20 552	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	70	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	10 903	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	10 973	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	185 733	OH		OJ	20 552		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	17 358	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am des constructions	IS		MG		MH	4 500	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	108 227	ML		
		Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	40 159	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	15 195	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 874	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	177 955	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	70	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	10 903	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	10 973	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	206 285	ØM			

Exercice N clos le : 31 12 2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	2 118	PF		PG		PH	2 118	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	1 588	PW	450	PX		PY	2 038	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	88 195	QA	6 732	QB		QC	94 927	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	7 603	QE	3 969	QF		QG	11 572	
	Matériel de transport		QH	2 902	QI	3 873	QJ		QK	6 775	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 139	QM	1 180	QN		QO	9 319	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	108 427	QV	16 204	QW		QX	124 631	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	110 545	ØP	16 204	ØQ		ØR	126 749	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT						Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	1 937	6U	810	6V	128	6W	2 620
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 937	TY	810	TZ	128	UA	2 620
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	1 937	UB	810	UC	128	UD	2 620
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	810	UF	128				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	10 903	UV		UW	10 903				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 140		3 140						
	Autres créances clients		UX	421 540		421 540						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 811		8 811						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12 598		12 598						
	Charges constatées d'avance		VS	12 507		12 507						
	TOTAUX			VT	469 498	VU	458 595	VV	10 903			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
RENOIS	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	5 549		3 464		2 085				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	146 632		146 632						
Personnel et comptes rattachés			8C	16 051		16 051						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	80 745		80 745						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 418		20 418						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 362		4 362						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 807		1 807						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	6 200		6 200						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	30 966		30 966						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	312 729	VZ	310 644		2 085				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 330	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : A7 AGENCEMENT				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016	
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint				à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	3 766	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)				WF	788	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				RA		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WI		
	Amendes et pénalités				WJ	180	
	Reintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL		
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Reintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						370 079	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales *						
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						
	Majoration d'amortissement *						
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
				Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)	PA		
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	667	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	352 327		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	352 327		
				XO	0		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 015 669** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 824 086** euros et un total **charges** de **1 568 666** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **255 420** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base, à savoir la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales méthodes d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels :	sur 1 an
- Installations et agencements :	sur 10 ans
- Matériels et outillages :	entre 3 et 5 ans
- Agencements :	sur 10 ans
- Matériels de transport :	entre 3 et 5 ans
- Matériels de bureau :	sur 3 ans
- Mobilier :	sur 4 ans

Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagement de retraite

Compte tenu de paramètres liés à l'âge et à l'ancienneté des salariés, les engagements de retraite ne représentent pas un montant significatif.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend, le cas échéant, des éléments extraordinaires. Les éléments extraordinaires sont définis de manière très restrictive et correspondent à des produits d'une importance majeure par leur montant et qui résultent d'événements dont l'entreprise n'a pas la maîtrise.

En l'espèce le résultat exceptionnel se rapporte principalement à une régularisation fournisseurs.

Autres informations

Etat exprimé en euros

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en faveur des entreprises imposées selon un régime réel.

Ce crédit d'impôt est calculé sur les rémunérations versées aux salariés de ces entreprises à compter du 1er janvier 2013.

Le CICE est assis sur le montant brut des rémunérations qui n'excède pas 2,5 fois le SMIC.

Il est déterminé par année civile, quelles que soient la date de clôture des exercices et leur durée.

Son taux est fixé à 4% des rémunérations versées en 2013 et à 6% de celles versées au cours des années ultérieures.

A la date du 31 décembre 2016, un montant de 16.298 euros a été comptabilisé au crédit du compte "Produits d'impôt CICE", en diminution des charges sociales du personnel.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	17 358					17 358
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 358					17 358
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	4 500					4 500
	Instal technique, matériel outillage industriels	97 482		10 745			108 227
	Instal., agencement, aménagement divers	33 826		6 333			40 159
	Matériel de transport	11 720		3 475			15 195
	Matériel de bureau, mobilier	9 874					9 874
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	157 403		20 552			177 955
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	70					70
	Prêts et autres immobilisations financières	10 903					10 903
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 973					10 973
TO TAL		185 733		20 552			206 285

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 118			2 118
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 118			2 118
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 588	450		2 038
	Instal technique, matériel outillage industriels	88 195	6 732		94 927
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	7 603	3 969		11 572
	Matériel de transport	2 902	3 873		6 775
	Matériel de bureau, mobilier	8 139	1 180		9 319
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 427	16 204		124 631
TOTAL		110 545	16 204		126 749

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 937	810	128	2 620
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 937	810	128	2 620
TOTAL GENERAL		1 937	810	128	2 620
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			810	128	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 903		10 903
	Clients douteux ou litigieux	3 140	3 140	
	Autres créances clients	421 540	421 540	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 811	8 811	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	12 598	12 598	
	Charges constatées d'avances	12 507	12 507	
TOTAL DES CREANCES		469 498	458 595	10 903
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	5 549	3 464	2 085	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	146 632	146 632		
	Personnel et comptes rattachés	16 051	16 051		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 745	80 745		
	Impôts sur les bénéfices	20 418	20 418		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 362	4 362		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 807	1 807		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	6 200	6 200		
	Autres dettes	30 966	30 966		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		312 729	310 644	2 085	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 330			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif					
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles					
Participations					
Créances sur participations					
Prêts					
Autres titres immobilisés					
Autres immobilisations financières					
Actif circulant					
Avances, acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés				96 944	
Autres créances					
Capital souscrit appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités					
Bilan Passif					
Dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes envers établissements de crédits					
Emprunts et dettes financières divers			6 200		
Avances, acomptes reçus sur commandes					
Dettes fournisseurs comptes rattachés				7 469	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes				4 170	

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	15 240	
TOTAL	15 240	

--

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Produits à recevoir		62 362
Autres créances clients		49 664
<i>CLIENTS/FACTURES A ETABLIR</i>	<i>49 664</i>	
Autres créances		12 697
<i>FOURNISSEUR AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>12 265</i>	
<i>AUTRES PROD. A RECEVOIR</i>	<i>333</i>	
<i>CACE - CAT - INTERETS COURUS</i>	<i>99</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				12 507
CREDIT-BAIL			11 663	
MAINTENANCE			844	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				12 507

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		62 970
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS/FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>4 795</i>	4 795
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CONGES PAYES</i> <i>ORG SOC CH.A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>16 051</i> <i>9 351</i> <i>1 807</i>	27 209
Autres dettes <i>CLIENTS/AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>30 966</i>	30 966

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000	10	10 000
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	1 000	10	10 000

--

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2016
VALEUR D'ORIGINE				247 946	26 944	274 890
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			166 185	100 323	266 508
	Dotation exercice			34 588	6 671	41 259
	TOTAL			200 773	106 994	307 767
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			177 110	59 856	236 966
	Redevances Exercice			42 657	15 850	58 507
	TOTAL			219 767	75 706	295 473
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			38 583	7 109	45 692
	entre 1 et 5 ans			34 493	5 332	39 825
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			73 076	12 441	85 517
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans			5 453	2 681	8 134
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			5 453	2 681	8 134
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				42 657	15 850	58 507

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2016

AIDE CONTRAT APPRENTISSAGE	1 000
TOTAL	1 000

A7 AGENCEMENT

- : -

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €

- : -

Siège social : BOULIEU LES ANNONAY (07100)

Les Cèdres, ZA du Rivet

- : -

480 676 519 RCS AUBENAS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 29 JUIN 2017

=====

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2016

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 255 420,31 Euros, comme suit :

- Aux associés à titre de dividendes la somme de..... 200 000,00 €
- Le solde au compte "Réserves Facultatives" soit..... 55 420,31 €

=====

TOTAL EGAL A 255 420,31 €

A chaque part correspond un dividende de 200 € mis en paiement à compter de ce jour. La distribution est ainsi opérée au profit d'une personne morale soumise au régime fiscal d'impôt sur les sociétés. Le prélèvement obligatoire non libératoire n'est pas applicable.

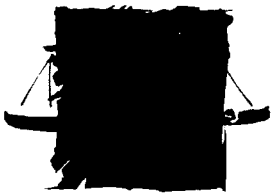
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les distributions de dividendes effectuées au titre des exercices visés par ce texte, savoir :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende</u>	<u>Dividende brut</u>	<u>Revenu réel selon l'option fiscale</u>
31/12/2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €
31/12/2014	70 000 €	70 000 €	70 000 €
31/12/2015	150 000 €	150 000 €	150 000 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la société.

LA GERANCE,





Cabinet Eric PANDRAUD
Avocat au Barreau de Saint-Etienne

**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AUBENAS**
Le Chateau
Place de l'Hotel de Ville
07200 AUBENAS CEDEX

SAINT ETIENNE, le 30 juin 2017

Objet : SARL A7 AGENCEMENT
Approbation des comptes au 31/12/2016
Nos réf : EP / MB

RECU le
05 JUL. 2017
TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver sous ce pli, concernant la société visée en référence :

- 1 exemplaire du bilan et annexes ;
- 1 exemplaire de l'affectation votée ;
- 1 chèque de 45.48 € établi à votre ordre.

Nous vous demandons de bien vouloir procéder aux formalités concernant ce dépôt et nous faire parvenir le récépissé de dépôt.

Nous vous en remercions,

Et, vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Eric PANDRAUD

P.J. : mentionnées